

Avantage concurrentiel pour l'entreprise :



la **mixité** dans les équipes avec l'embauche de femmes dans les métiers majoritairement masculins

Avantage concurrentiel pour l'entreprise :

des équipes de travail **mixtes**

La **mixité** dans les équipes de travail, **c'est quoi?**

C'est l'intégration de femmes à des postes majoritairement occupés par des hommes.

La diversité dans les équipes de travail est un élément central des nouvelles pratiques organisationnelles.

De plus en plus de femmes font des choix d'emploi qui sortent des sentiers battus. Elles constituent un bassin intéressant, formé et compétent pour répondre aux besoins de main-d'œuvre. La mixité s'appuie sur le principe de la complémentarité des genres.

Parmi les facteurs novateurs de performance de l'entreprise, la mixité des équipes constitue un atout stratégique incontournable.

La **mixité** dans les équipes de travail, **pourquoi?**

- Répondre à la pénurie de main-d'œuvre
- Allier les forces complémentaires des hommes et des femmes
- Assurer un personnel qualifié
- Diversifier les méthodes, la manière de produire et de penser le travail
- Créer un dynamisme qui renforce l'engagement
- Contribuer à la performance de l'entreprise

La **mixité**, comment?

Plusieurs moyens existent

pour intégrer des femmes à des postes traditionnellement masculins. Il suffit de consulter les ressources de sa région pour connaître les organismes communautaires en employabilité qui offrent une expertise dans les programmes d'intégration des travailleuses dans les métiers non traditionnels.

- Des stages ouverts aux femmes
- Des offres d'emploi où l'on ajoute la féminisation des titres d'emploi
- Une politique d'accueil ciblée en fonction des nouveaux membres du personnel
- De bonnes idées en matière de conciliation travail-famille, d'aménagement du milieu de travail, etc.

contribuent à un recrutement efficace.

À formation et compétence égales, un homme et une femme font la paire!

Le site du Comité consultatif Femmes offre un choix de documents informatifs et renvoie aux organismes qui ont une expertise dans les programmes d'intégration des travailleuses dans les métiers majoritairement masculins.

Visitez le www.ca-femmes.qc.ca

Les forces complémentaires des hommes et des femmes sont garantes des performances plus élevées dans l'entreprise!

Visitez le www.ca-femmes.qc.ca

Le Comité consultatif Femmes en développement de la main-d'œuvre conseille et formule des recommandations à Emploi-Québec sur tout ce qui touche au développement et à la formation de la main-d'œuvre des femmes au Québec. Il a d'ailleurs produit plusieurs études et documents portant sur la place des femmes sur le marché du travail et sur un éventail de problématiques qui les concernent. Le Comité consultatif Femmes regroupe des déléguées en condition féminine des Conseils régionaux des partenaires du marché du travail, des représentantes des centrales syndicales ainsi que des représentantes des organismes communautaires.

Comité consultatif Femmes (anciennement Comité aviseur Femmes)

110, rue Ste-Thérèse, bur. 403, Montréal (Québec) H2Y 1E6
Téléphone : (514) 954-0220
Télécopieur : (514) 954-1230
Adresse courriel : caf@ciaft.qc.ca
Site Internet : www.ca-femmes.qc.ca

Ce document a été réalisé grâce à une contribution financière d'Emploi-Québec.

